



Évaluation de littératie de la 12^e année – Français langue première ÉVALUATION TYPE 2021



COLOMBIE-
BRITANNIQUE

Ministère de
l'Éducation



1. Composante écrite

Partie A

Temps suggéré : 65 minutes

Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?



Partie B

Temps suggéré : 55 minutes

Thème : L'image de soi

2. Composante orale

La composante orale est effectuée séparément et après la composante écrite.

Parties 1, 2 et 3

Temps suggéré : 30 minutes

Temps de parole : 6 minutes

PARTIE A

Temps suggéré : 65 minutes

Dans la partie A de l'évaluation, vous répondrez à la question suivante :

Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Pour répondre à cette question, quelques textes vous sont présentés. Ils vous aideront à soutenir et composer votre texte argumentatif à la fin de la partie A.

The image displays four distinct media sources:

- Leftmost:** A screenshot of a Habito Medias article titled "Propagande haineuse en ligne : rapport". It features a photo of hands holding a smartphone and discusses the impact of online hate speech.
- Second from left:** A screenshot of a DL article titled "La liberté d'expression : ce qu'elle est et ce qu'elle ne l'est pas". It includes a sub-section "Un pilier de la démocratie" and discusses the historical and legal foundations of free speech.
- Third from left:** A video player interface from Brut, showing a woman speaking.
- Rightmost:** A screenshot of a RBC-CIBC article titled "Le combat de Tomas Iliroušek". It features a photo of a man in a red shirt and discusses the fight against hate speech.

Voici un nuage de mots et une brève introduction afin d'éveiller votre pensée et stimuler votre réflexion :



Dans le contexte occidental, la question de la liberté d'expression et de ses contraintes revient souvent dans l'actualité. La liberté d'expression est le droit fondamental d'expliquer notre pensée et notre opinion par tous les moyens. Elle est protégée au Canada par la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Mais peut-on tout dire?

Peut-on exprimer franchement un point de vue politiquement incorrect ou haineux?

Sommes-nous donc vraiment libres de nous exprimer?



Dans l'infographie suivante...



Habilo Médias est un organisme de bienfaisance canadien à but non lucratif. Il a pour objectif de veiller à ce que les enfants et les adolescents développent une pensée critique, leur permettant d'utiliser les médias, à titre de citoyens numériques actifs et éclairés.

Attention! Ce texte vous permettra de répondre aux questions A-1 et A-9 ainsi qu'à compléter l'organigramme et à rédiger la communication écrite.



Quel est le but de la recherche et pourquoi est-elle importante?

- 1 Plus de 1 000 jeunes Canadiens âgés de 12 à 16 ans ont été interrogés afin de connaître leurs expériences sur les préjudices fortuits, notamment les raisons pour lesquelles ils décident d'intervenir ou non lorsqu'ils en sont témoins.
- 2 Ces recherches sont importantes puisque les préjugés, en apparence anodins, peuvent souvent alimenter les cultures de haine et désensibiliser les jeunes à la haine en ligne. Les cultures de la haine normalisées sont des terrains fertiles permettant de commettre des actes haineux ciblés et plus extrêmes.
- 3 De récentes recherches indiquent que même les petits efforts pour lutter contre la haine en ligne peuvent avoir un impact considérable sur la motivation des autres à intervenir.

Que sont les préjudices fortuits, ou les « cultures de la haine », en ligne?

- 4 Ils renvoient aux mots que les gens disent ou aux gestes qu'ils posent ayant une connotation négative à l'égard d'un groupe particulier, mais qui ne visent pas une personne précise. Par exemple, quelqu'un peut utiliser un terme raciste dans un commentaire ou partager un mème d'une personne ayant un handicap pour faire une blague.

Habilo Médias. « Propagande haineuse en ligne. »
<https://habilomedias.ca/littératie-numérique-et-éducation-aux-médias/enjeux-numériques/propagande-haineuse-en-ligne> (version adaptée).

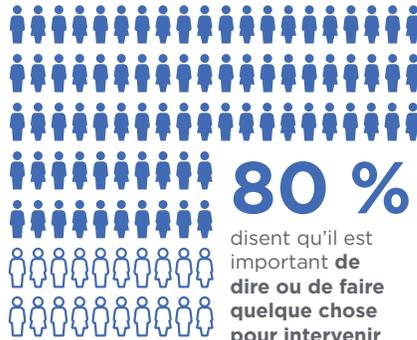
LES JEUNES CANADIENS EN LIGNE : REPOUSSANT LA HAINE



ATTITUDES

80 %

pensent que les gens sont plus susceptibles d'exprimer des préjugés **sur Internet** que **hors ligne**



60 %

disent qu'il est plus facile d'en parler **en privé** qu'**en public**

70 %

disent que c'est blessant



« On peut commencer à croire ces commentaires haineux. Ce n'est pas facile de les ignorer. »



80 % disent que les préjugés fortuits **contre une personne qu'ils connaissent** les blessent alors que



70% disent que les préjugés fortuits **contre quiconque** les blessent



Seulement 20 %

croient que les préjugés fortuits n'ont pas d'importance

FACTEURS DÉTERMINANTS

Deux principales interventions privilégiées :

Arrêter de communiquer avec la personne ou la bloquer



En parler à leurs parents

Raisons pour lesquelles les jeunes sont plus susceptibles de s'y opposer



Empathie

S'ils savaient que quelqu'un a été blessé par un incident

Plateformes

S'il y avait des règles claires et des outils de signalement disponibles



Consensus

S'ils croyaient que la plupart des gens étaient d'accord avec eux



Public

S'ils interagissaient avec des personnes qu'ils connaissaient hors ligne



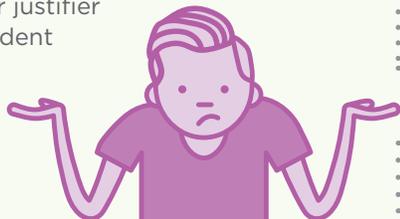
OBSTACLES

Principaux facteurs incitant à ne pas s'y opposer

Efficacité : Ne pas savoir quoi dire ou faire

Contexte : Ne pas savoir si la personne voulait vraiment exprimer des préjugés

Désengagement moral : Pouvoir trouver des raisons pour justifier ou excuser l'incident



50 %

disent avoir peur d'aggraver la situation et ne pas savoir quoi dire ou faire pour faire une différence

50 %

disent avoir vu d'autres personnes qui encouragent les préjugés exprimés

40 %

sont d'accord pour dire que les gens cherchent une excuse pour s'offenser

« Ce sont seulement des gens qui s'amuse. Arrêtez de vous offenser ou fermez votre ordinateur. »

RAISONS POUR LESQUELLES LES JEUNES ONT PARTICIPÉ



Ils l'ont fait sans réfléchir

Ils trouvaient que c'était drôle



Ils ont vu leurs amis le faire

ÊTRE TÉMOIN ET Y PARTICIPER



Plus les jeunes voient de préjudices fortuits...

Plus ils sont susceptibles d'y participer



Et moins ils sont susceptibles d'intervenir

10 %

admettent avoir participé souvent à des incidents haineux en ligne... et les garçons étaient plus susceptibles d'y participer

50 %

disent n'avoir jamais participé à des préjudices fortuits

HabiloMédias estime que...

les jeunes qui sont préparés à reconnaître des préjudices fortuits et à y répondre sont plus susceptibles de s'engager dans un débat sain et de contribuer positivement aux plateformes qu'ils utilisent, les habilitant ainsi à intervenir.



La citation suivante présente le but de la recherche :

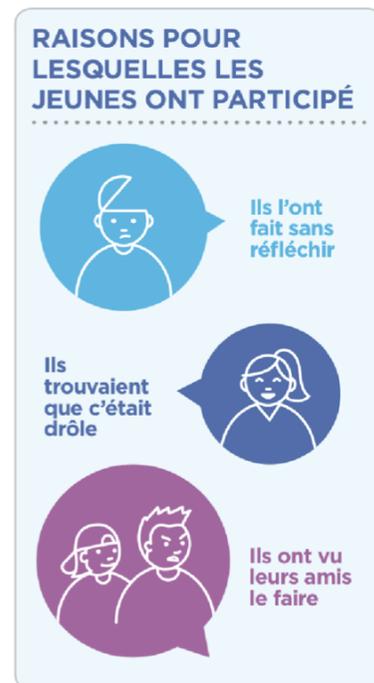
« Ces recherches sont importantes puisque les préjugés en apparence anodins peuvent souvent alimenter les cultures de haine et désensibiliser les jeunes à la haine en ligne. Les cultures de la haine normalisées sont des terrains fertiles permettant de commettre des actes haineux ciblés et plus extrêmes. »
(paragraphe 2)

Cliquez sur la vignette qui illustre le mieux la citation ci-dessus.

Vignette 1



Vignette 2



Vignette 3





Dans le texte suivant...



vous lirez un article écrit par l'avocate Véronique Fortin, professeure à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke au Québec.

Attention! Ce texte vous permettra de répondre aux questions A-2, A-3, A-5, A-6, A-8 et A-9 ainsi qu'à compléter l'organigramme et à rédiger la communication écrite.



La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas

Véronique Fortin, avocate

Comité liberté d'expression, Ligue des droits et libertés

- 1 Ces derniers temps, il semble que tout et son contraire ait été dit et écrit sur la liberté d'expression, notamment dans le contexte de la montée du discours raciste, anti-immigration, islamophobe et autres discours en opposition avec celui des droits humains.

Qu'est-ce que la liberté d'expression?

- 2 Juridiquement, c'est un droit constitutionnel garanti notamment par l'article 2b de la Charte canadienne des droits et libertés. La liberté d'expression, c'est pouvoir donner son opinion, exprimer des idées, critiquer le gouvernement, manifester, distribuer des tracts, etc.
- 3 La Cour suprême du Canada écrit dans un jugement important de 1989 :
- 4 « La liberté d'expression a été consacrée par notre Constitution pour assurer que chacun puisse manifester ses pensées, ses opinions, ses croyances, en fait, toutes les expressions du cœur ou de l'esprit, aussi impopulaires, déplaisantes ou contestataires soient-elles ».

Un pilier de la démocratie

- 5 On dit généralement que la liberté d'expression permet la recherche de la vérité, notamment à travers le *marché des idées*, cette métaphore qui veut que des idées contradictoires puissent s'affronter librement dans l'espace public. On dit également de la liberté d'expression qu'elle est un des piliers de la démocratie, en ce qu'elle contribue à protéger et développer « une démocratie dynamique qui accepte et encourage la participation de tous ».
- 6 La Cour suprême du Canada précise qu'il existe une distinction entre des propos répugnants, protégés par la liberté d'expression, et des propos incitant à la haine, ceux-ci pouvant être légalement limités ou interdits par l'État :

- 7 *La distinction entre, d'une part, l'expression d'idées répugnantes et, d'autre part, les propos qui exposent des groupes à la haine, joue un rôle déterminant pour comprendre comment il faut appliquer l'interdiction des propos haineux. Les dispositions législatives interdisant les propos haineux ne visent pas à décourager l'expression d'idées répugnantes ou offensantes. Par exemple, elles n'interdisent pas les propos dans lesquels on débat de l'opportunité de restreindre, ou non, les droits des groupes vulnérables de la société. Le but est plutôt d'interdire le discours incitant à la haine dans les débats.*

Les limites de la liberté d'expression

- 8 En fait, le cœur du problème constaté réside dans cet écart entre les propos déplaisants, blessants ou répugnants et les propos haineux. Car, selon l'état actuel du droit, sur la scène de l'expression des idées, seule l'expression qui incite à la haine peut être interdite par l'État, ce qui nous force à composer avec un bon lot d'idées limites! Toutes ces idées qui n'atteignent pas le seuil de l'incitation à la haine, mais qui sont tout de même extrêmement offensantes, sont protégées par la liberté d'expression. Comme on l'entend souvent, être pour la liberté d'expression, c'est être prêt à défendre la liberté de ceux avec qui nous ne sommes pas d'accord. Devons-nous donc rester inactifs devant l'expression de ces idées qui nous heurtent et entrent en conflit avec d'autres droits fondamentaux, tels que le droit à l'égalité, par exemple? Que faire contre les effets néfastes des propos répugnants, mais non haineux?
- 9 On peut *critiquer* ces discours. La critique collective est l'arme de choix pour combattre ce genre de discours. L'envers du droit des uns de tenir des propos répugnants, c'est le droit des autres d'attaquer la répugnance de ces mêmes propos!

La critique et la censure

- 10 Soyons bien clairs, la critique n'est pas la censure. Le professeur qui, en classe, se fait questionner pour son emploi d'exemples sexistes douteux n'est pas censuré, il est critiqué. La censure intervient quand l'autre est empêché de s'exprimer. Or, une question se pose : La censure collective de propos offensants menée par les citoyens n'est-elle pas équivalente à la censure de l'État qui interdirait un certain discours?
- 11 La confusion entre critique et censure soulève des problèmes et révèle un certain paradoxe. Il semble qu'au nom de la liberté d'expression, certaines personnes s'élèvent en martyrs de la censure, alors qu'elles ne font l'objet que de critiques.
- 12 En effet, alors que ces « martyrs de la censure » sont bien présents quand il s'agit de défendre le droit d'être « politiquement incorrect », ils ont été étonnamment absents quand il s'agissait de défendre le droit à l'expression collective lors de manifestations récentes.

Le défi à relever

- 13 S'il faut se méfier de confondre critique et censure, il faut cependant reconnaître le défi auquel nous sommes confrontés par les discours oppressants : celui de ne pas fournir de munitions à ces nouveaux héros publics de la liberté d'expression. En ce sens, s'en prendre aux valeurs qu'ils défendent et démontrer que leur discours est en rupture avec les droits humains constitue une piste à privilégier.
- 14 Il faut dire que tous n'ont pas le même pouvoir de se faire entendre dans l'espace public. Il existe une grande inégalité dans l'accès à la prise de parole. Les discours anti-égalitaires font violence à certains plus qu'à d'autres. Dans ce soi-disant idéal *marché des idées*, certains ont des porte-voix et crient dans nos oreilles et d'autres n'arrivent qu'à chuchoter dans des coins sombres. L'inégalité d'accès à la parole peut réduire l'efficacité de la critique pour combattre un propos répugnant. Dans ce contexte, est-il illusoire de défendre la liberté d'expression de tous de façon égale?
- 15 Voilà donc quelques enjeux à considérer dans le contexte d'un discours public qui met en opposition certains droits, notamment la liberté d'expression et le droit à l'égalité. Invoquer alors la liberté d'expression comme un absolu, c'est tout dire et ne rien dire à la fois. Le contexte nous oblige plutôt à ne pas nier ces enjeux et à proposer l'exercice de la liberté d'expression dans une perspective d'interdépendance des droits.

Véronique Fortin. « La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. » 1 mars 2018.
<https://liguedesdroits.ca/liberte-dexpression-dit-ne-dit/> (version adaptée)

Lequel de ces trois extraits représente l'idée centrale de l'article de Véronique Fortin?

« Ces derniers temps, il semble que tout et son contraire ait été dit et écrit sur la liberté d'expression, notamment dans le contexte de la montée du discours raciste, anti-immigration, islamophobe et autres discours en opposition avec celui des droits humains.

(paragraphe 1)

« La liberté d'expression a été consacrée par notre Constitution pour assurer que chacun puisse manifester ses pensées, ses opinions, ses croyances, en fait, toutes les expressions du cœur ou de l'esprit, aussi impopulaires, déplaisantes ou contestataires soient-elles.

(paragraphe 3 et 4)

« Devons-nous donc rester inactifs devant l'expression de ces idées qui nous heurtent et entrent en conflit avec d'autres droits fondamentaux, tels que le droit à l'égalité, par exemple?

(paragraphe 8)

Question A-3 (1 point)

La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas

Deux idées principales sont développées dans cet article.

Dans le but de refléter le mieux la pensée de l'auteure, complétez les phrases suivantes :

▼
Le discours incitant à la haine
Le discours offensant ou répugnant

est protégé par la liberté d'expression, alors que

▼
la critique
la censure

peut être légalement limité ou interdit par l'État.

▼
Le discours incitant à la haine
Le discours offensant ou répugnant

est l'arme de choix pour combattre les idées

alarmantes, alors que

▼
la critique
la censure

survient plutôt quand l'autre est empêché de s'exprimer.



Dans le texte suivant...



Anastasia Colosimo a un doctorat en théorie politique et elle est enseignante en théologie politique à Sciences Po Paris.

Elle a publié un livre intitulé *Les bûchers de la liberté*.

Attention! *Ce texte vous permettra de répondre aux questions A-4, A-5, A-6, A-8 et A-9 ainsi qu'à compléter l'organigramme et à rédiger la communication écrite.*

Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux selon Anastasia Colosimo

Avant le visionnement, veuillez noter la définition du mot **judiciariser** :
Faire intervenir le droit, la justice pour régler une polémique.



Anastasia Colosimo.
« Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux selon Anastasia Colosimo ». 19 juin 2018.
<https://www.youtube.com/watch?v=lvs1ykdcCA&t=26s> (version adaptée)

Vous pouvez utiliser cet espace pour prendre des notes. Cette boîte ne sera pas notée.

Cette boîte ne sera pas notée.

Quels sont les deux arguments que défend Anastasia Colosimo dans cette vidéo?

Sélectionnez les **deux réponses** qui s'appliquent.

- Les opinions ne disparaissent pas si on interdit les discours.
- L'État doit s'engager à mieux judiciaireiser la liberté d'expression.
- Il faut limiter la liberté d'expression pour lutter contre les idées dangereuses.
- Il ne faut pas limiter la liberté d'expression parce que cela peut devenir dangereux.

Question A-5 (1 point)

Supposons que ces deux auteures se rencontrent dans un but de collaboration sur le sujet de la liberté d'expression. Que dirait chacune d'entre elles pour nourrir la discussion?

Placez l'énoncé représentant le point de vue de chacune des deux auteures.



Avant tout il faut éduquer les gens à participer sainement au débat.

Avant tout il faut respecter les différences idéologiques.

Avant tout il faut permettre l'accès de tous à la parole.

Question A-6 (1 point)

Quel serait ainsi un point d'entente possible entre les opinions des deux auteures?

Placez au centre de la table l'énoncé qui s'applique.



Il faut exercer publiquement la liberté d'expression par l'affrontement constructif d'idées.

Il faut différencier entre la critique et la censure, et interdire le discours haineux.

Il faut que la liberté d'expression soit encore plus permissive et non punitive.



Dans les articles suivants...



le nom *Redmen* des équipes sportives masculines de l'Université McGill est remis en question.

Attention! Ce texte vous permettra de répondre aux questions A-7, A-8 et A-9 ainsi qu'à compléter l'organigramme et à rédiger la communication écrite.

 ESPACES AUTOCHTONES



RÊVER, OSER, CONSTRUIRE

Ils ont trente ans... ou moins. Ils représentent la majorité des Autochtones. Leur audace et leurs succès impressionnent. Ils rêvent à un monde meilleur, relèvent des défis au quotidien et construisent l'avenir. Nous vous en présentons un.

Le combat de Tomas Jirousek

Publié le mercredi 23 janvier 2019



Tomas Jirousek, commissaire aux affaires autochtones de l'Association étudiante de l'Université McGill. Photo : Radio-Canada/Laurence Niosi

Il pourrait faire changer le nom des équipes sportives de l'Université McGill.

Inconnu du public jusqu'à cet automne, Tomas Jirousek est devenu en l'espace de quelques mois l'une des jeunes voix autochtones les plus importantes au pays.

UN TEXTE DE LAURENCE NIOSI

- 1 Presque centenaires, les équipes sportives de l'Université McGill n'avaient pas autant fait parler d'elles depuis des années. C'était jusqu'à l'arrivée de Tomas Jirousek, membre de l'équipe d'aviron, à titre de commissaire aux affaires autochtones de l'Association étudiante, au printemps dernier.
- 2 En quelques mois, l'étudiant en science politique a organisé une manifestation qui a attiré des centaines de personnes aux portes de l'université, a fait circuler une pétition qui a recueilli plus de 10 000 signatures et a organisé un référendum sur la question. Surtout, il a réussi à attirer l'attention nationale sur les *Redmen* (« les hommes rouges »), un nom jusque-là jugé anodin par une grande partie du public québécois.
- 3 Longtemps associé aux Autochtones – certaines des équipes arboraient sur leurs chandails et leurs casques un logo d'un homme avec une coiffe de plumes –, le nom des *Redmen* est aujourd'hui considéré par plusieurs membres des Premières Nations comme offensant au mieux, raciste au pire.
- 4 Un point de vue qui est contesté par certains membres des équipes sportives de l'institution, qui tiennent mordicus à maintenir le nom vieux de presque 100 ans. Un nom qui, arguent-ils, n'avait rien à voir avec les Autochtones, à l'origine des *Redmen*.

Des menaces et de l'intimidation

- 5 Le combat de Tomas ne s'est d'ailleurs pas fait sans heurt. Une lettre de menace contre lui a été envoyée au journal universitaire, le *McGill Daily*, et des policiers ont dû intervenir. Sur le campus, des étudiants autochtones ont aussi été victimes d'intimidation – des gestes « inacceptables », dit Tomas Jirousek.

- 6 Tomas attribue d'ailleurs certaines de ses qualités à sa famille, dans laquelle il a grandi heureux et choyé entre l'Alberta et le Yukon. Ses parents, deux enseignants, lui ont donné « une vie incroyable », affirme Tomas, conscient de son « privilège ». Certaines de ses connaissances, reconnaît-il, ont vécu de plus près certains des maux qui affligent les communautés autochtones aujourd'hui.



Tomas Jirousek, commissaire aux affaires autochtones de l'Association étudiante de l'Université McGill, lors d'une manifestation pour changer le nom des *Redmen*, à Montréal. Photo : Radio-Canada/Laurence Niosi

- 7 « Ma grand-mère conduisait des heures et des heures à travers la province, à plus de 70 ans, et dans les pires conditions de routes hivernales, pour me reconduire à mes matchs de hockey. Ma famille m'a toujours tellement soutenu », raconte le jeune homme.
- 8 Parce qu'il a reçu tout cet amour, Tomas Jirousek juge important aujourd'hui de « redonner à la communauté ».

Jusqu'au Parlement

- 9 Lors de la manifestation pour changer le nom des *Redmen* en octobre, la directrice du Foyer pour femmes autochtones Nakuset a souligné les qualités de leader de l'étudiant. « Des militantes autochtones comme moi et Ellen Gabriel [qui s'est fait connaître pendant la crise d'Oka], on ne rajeunit pas. Il faut de la relève », avait-elle affirmé devant plusieurs centaines d'étudiants réunis aux portes Milton.
- 10 Ce défi, Tomas entend le relever après d'éventuelles études en droit – ses yeux s'illuminent quand il parle du nouveau diplôme en droit autochtone de l'Université de Victoria – de ce qui est juste. « C'est quelque chose que j'adorerais faire », ajoute-t-il. Il compte sans doute poursuivre son militantisme jusqu'au Parlement.
- 11 « Pour moi, le droit et les politiques sont l'avenue pour faire du vrai changement, notamment pour les Autochtones », souligne l'étudiant, citant comme modèle le député cri Roméo Saganash et la ministre des Anciens Combattants et ministre associée à la Défense, Jody Wilson-Raybould, de la nation kwakiutl.
- 12 « De voir ces Autochtones, en position de pouvoir, qui s'impliquent dans la politique et se battent pour le changement, et qui savent ce qui est juste, c'est quelque chose que j'adorerais faire », ajoute-t-il.
- 13 Au Parlement, comme ailleurs, les Canadiens n'ont pas fini d'entendre parler de lui.

Les Redmen de McGill changeront de nom

LAURENCE NIOSI

Publié le 12 avril 2019



« Je vous annonce donc qu'à compter d'aujourd'hui les équipes sportives universitaires masculines de McGill ne porteront plus le nom *Redmen* », affirme dans un communiqué Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de McGill, ajoutant qu'un comité sera mis sur pied afin de trouver une nouvelle appellation.

Laurence Niosi/Radio-Canada. « Les *Redmen* de McGill changeront de nom. » 12 avril 2019. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1163953/mcgill-redmen-change-nom-autochtones-raciste> (version adaptée)

Laurence Niosi/Radio-Canada. « Le combat de Tomas Jirousek. » 25 janvier 2019. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1145373/tomas-jirousek-portrait-mcgill-redmen> (version adaptée)

Des centaines d'étudiants se sont réunis pour demander le changement de nom des *Redmen* de l'Université McGill, à Montréal.

Photo : Radio-Canada/Laurence Niosi

Après quelques mois, l'Université McGill a annoncé qu'elle allait abandonner le nom de ses équipes sportives masculines, les *Redmen*, jugé insultant, voire raciste, par des étudiants autochtones. L'établissement montréalais trouvera un nouveau nom dans la prochaine année.

La prise de parole de Tomas Jirousek a eu deux impacts sur lui. Lesquels?

Sélectionnez les **deux réponses** qui s'appliquent.

- Une affirmation de son identité culturelle
- Un besoin de reconnaissance personnelle
- Un engagement social, culturel et politique
- Un sentiment de résignation face à la critique

La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas
Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux...
Le combat de Tomas Jirousek

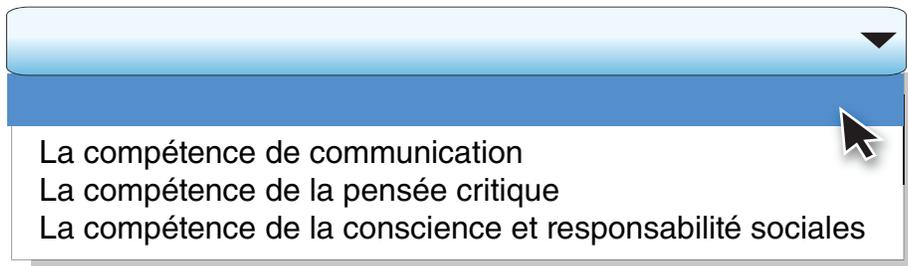
Question A-8 (2 points)

Lisez attentivement les détails du tableau ci-dessous résumant les actions entreprises par les trois intervenants.

Attribuez la compétence essentielle qui correspond le mieux aux actions entreprises par chacun des intervenants.

Intervenants	Actions entreprises	Compétence essentielle démontrée
 <p>Tomas Jirousek</p>	<p>Thomas a initié un référendum sur le sujet débattu.</p> <p>Thomas a organisé une manifestation qui a attiré des centaines de personnes.</p> <p>Thomas a fait circuler une pétition qui a recueilli plus de 10 000 signatures.</p>	<input type="text" value="En choisir un"/>
 <p>Anastasia Colosimo</p>	<p>Anastasia propose l'éducation au débat sain.</p> <p>Anastasia encourage une prise de parole conscientisée et responsable.</p> <p>Anastasia dénonce vigoureusement les dangers de la censure.</p>	<input type="text" value="En choisir un"/>
 <p>Véronique Fortin</p>	<p>Véronique présente une argumentation soutenue par des preuves appuyant son discours.</p> <p>Véronique redéfinit clairement les termes critique et censure ce qui permet de les distinguer.</p> <p>Véronique fait référence à des sources fiables telles que <i>La Charte canadienne des droits et libertés</i> et le jugement de la Cour Suprême.</p>	<input type="text" value="En choisir un"/>

Chaque menu déroulant offre les mêmes choix tels qu'indiqués ci-dessous :



Question A-9 (1 point)

Qui utilise tous les types d'outils ci-dessous pour combattre les obstacles à la liberté d'expression?

- Un outil de justice
- Un outil de pouvoir
- Un outil de défense
- Un outil d'éducation

Cliquez sur l'image qui s'applique.



Anastasia Colosimo



Tomas Jirousek



Organisation Habilo Médias



Véronique Fortin

Question A-10 (6 points)
Organigramme

Temps suggéré : 10 minutes

Vous serez évalué-e sur votre capacité à :

- réagir aux textes en identifiant clairement votre prise de position;
- démontrer de façon critique votre capacité de présenter des idées contrastées;
- proposer une question ouverte permettant d'approfondir la réflexion sur la problématique.



Organigramme

À la lecture de tous ces textes : **QU'EN PENSEZ-VOUS?**



Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Prise de position

En vous basant sur votre compréhension des textes, indiquez ici votre point de vue (en une ou deux phrases) sur la question : Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Fournissez **une preuve**, tirée d'un de ces textes, qui **soutient** votre point de vue. Précisez la source.

Fournissez **une idée**, tirée d'un de ces textes, qui **diffère** de votre point de vue. Précisez la source.

Formulez **une question ouverte** permettant de poursuivre le débat sur les enjeux de la liberté d'expression dans notre société.

Question A-11 (12 points)
**Communication écrite :
texte argumentatif**

Propagande haineuse en ligne
La liberté d'expression : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas
Pourquoi limiter la liberté d'expression est dangereux...
Le combat de Tomas Jirousek

Temps suggéré : 30 minutes

Vous serez évalué-e sur votre capacité à :

- *développer votre point de vue en composant un texte argumentatif;*
- *justifier votre argumentation en vous référant aux idées des textes;*
- *vous exprimer dans un registre de langue formel qui respecte les conventions linguistiques.*

Doit-on limiter, ou non, la liberté d'expression?

Qu'en dites-vous?

En vous inspirant de votre organigramme, développez ici votre point de vue en composant un texte argumentatif convaincant d'environ 300 mots.

- Votre texte doit comprendre une introduction, au moins deux paragraphes de développement et une conclusion.
- Vous devez justifier votre argumentation en vous référant aux idées des textes.
- Rédigez votre texte dans un langage formel dans le respect des conventions linguistiques.

Commencez à écrire ici. Écrivez environ 300 mots.

PARTIE B

Temps suggéré : 55 minutes

Thème : L'image de soi





Dans le texte suivant...



vous lirez un extrait du
prologue du célèbre roman
L'Alchimiste de Paulo Coelho.

Prologue

- 1 L'Alchimiste connaissait la légende de Narcisse, ce beau jeune homme qui allait tous les jours contempler sa propre beauté dans l'eau du lac sans savoir que c'était son propre reflet qu'il contemplait. Il était si fasciné par son image qu'un jour il tomba dans le lac et s'y noya. À l'endroit où il était tombé, naquit une fleur qui fut appelée narcississe.
- 2 Mais ce n'était pas de cette manière qu'Oscar Wilde termina l'histoire.
- 3 Il disait qu'à la mort de Narcisse les Oréades, divinités des bois, étaient venues au bord de ce lac d'eau douce et l'avaient trouvé transformé en urne de larmes amères.
- 4 « Pourquoi pleures-tu ? demandèrent les Oréades.
- 5 – Je pleure pour Narcisse, répondit le lac.
- 6 – Voilà qui ne nous étonne guère, dirent-elles alors. Nous avons beau être toutes constamment à sa poursuite dans les bois, tu étais le seul à pouvoir contempler de près sa beauté.
- 7 – Narcisse était donc beau ? demanda le lac.
- 8 – Qui, mieux que toi, pouvait le savoir ? répliquèrent les Oréades, surprises. C'était bien sur tes rives, tout de même, qu'il se penchait chaque jour ! »
- 9 Le lac resta un moment sans rien dire. Puis :
- 10 « Je pleure pour Narcisse, mais je ne m'étais jamais aperçu que Narcisse était beau. Je pleure pour Narcisse parce que, chaque fois qu'il se penchait sur mes rives, je pouvais voir, au fond de ses yeux, le reflet de ma propre beauté. »



Paolo Coelho. « Prologue » de *L'Alchimiste*. 2007.

<http://iconoclaste.over-blog.com/article-20767791.html> (version adaptée).

Que symbolise la fleur appelée narcississe dans cette histoire?

Sélectionnez les **deux réponses** qui s'appliquent.



Lequel des deux personnages est le plus narcissique?



Narcisse



Le Lac



Dans l'article suivant...



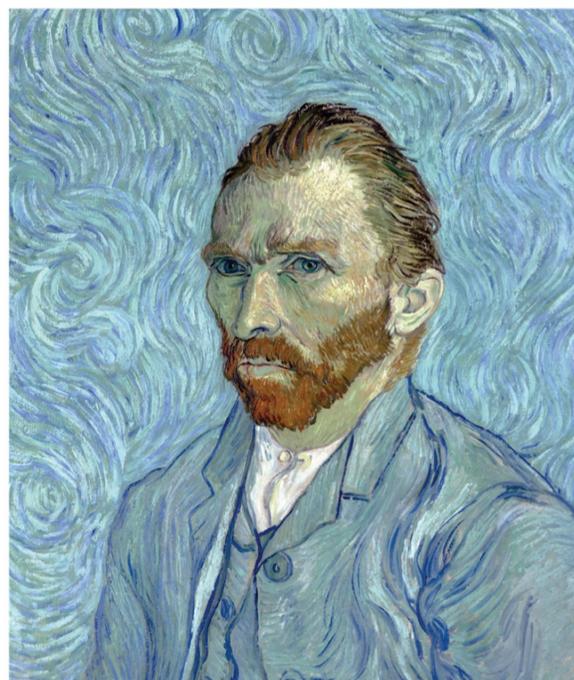
vous lirez le portrait de l'artiste Vincent van Gogh. Non reconnu et incompris de son vivant van Gogh est l'un des grands peintres du XIX^e siècle. Son œuvre postimpressionniste servira de source d'inspiration à plusieurs peintres. Tout au long de sa vie, il sera aux prises avec de graves problèmes de santé mentale qui l'amèneront à couper son oreille gauche en 1888; il décédera le 29 juillet 1890.



Vincent van Gogh
Portrait de l'artiste

Portrait de l'artiste

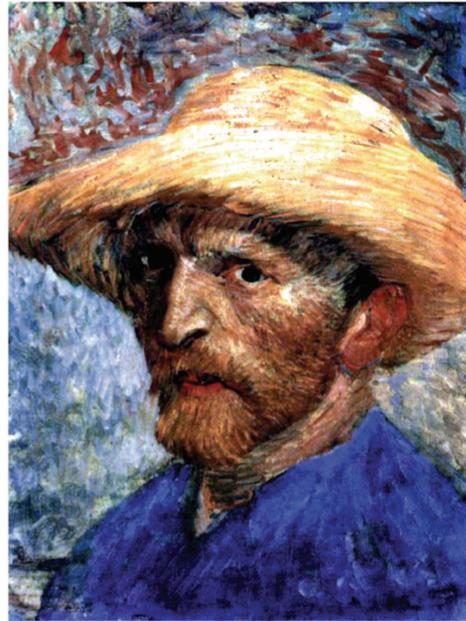
- 1 Comme Rembrandt et Goya, Vincent van Gogh s'est fréquemment pris lui-même pour modèle ; on compte plus de 43 autoportraits, peints ou dessinés, en une dizaine d'années de travail. Comme ces maîtres du passé, il s'observe dans le miroir sans complaisance. Se peindre soi-même n'est pas un acte anodin : il s'agit d'une interrogation qui, souvent, débouche sur les vertiges de l'identité.
- 2 Ainsi écrit-il à sa sœur : "Je recherche une ressemblance plus profonde que celle qu'obtient le photographe". Et plus tard à son frère : "On dit, et je le crois volontiers, qu'il est difficile de se connaître soi-même. Mais il n'est pas aisé non plus de se peindre soi-même. Les portraits peints par Rembrandt, c'est plus que la nature, ça tient de la révélation".
- 3 Cadré en buste, l'artiste se présente en veston, et non avec l'habituelle vareuse de travail. Tout concentre l'attention sur le visage. Ses traits sont durs et émaciés, son regard cerné de vert paraît intransigeant et anxieux. Les teintes dominantes, vert absinthe et turquoise clair, trouvent leur contrepoint dans leur couleur complémentaire, l'orangé feu, de la barbe et des cheveux. À l'immobilité du modèle s'opposent les courbes ondulantes de la chevelure et de la barbe, qui trouvent un écho amplifié dans les arabesques hallucinatoires du fond.



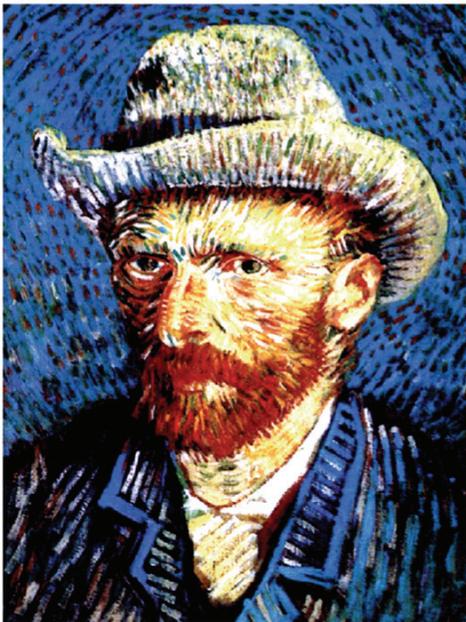
Vincent van Gogh (1853–1890)
Portrait de l'artiste, 1889.
 Huile sur toile
 H 65 ; L 54,5 cm
 © Musée d'Orsay, dist.RMN-Grand Palais /
 Patricia Schmidt



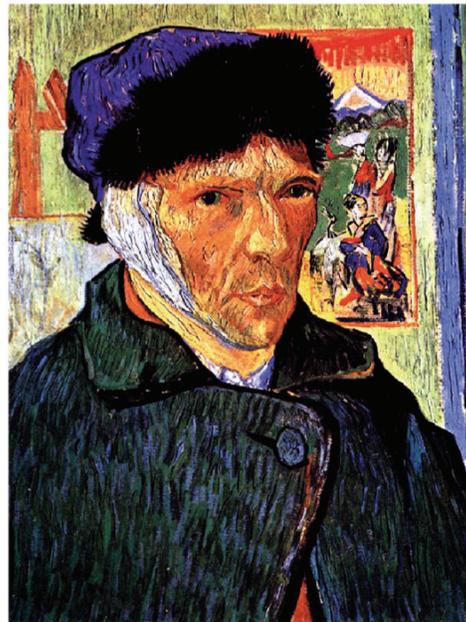
Vincent van Gogh
Autoportrait à la pipe (1886)
Huile sur toile, 46 x 38 cm
Van Gogh Museum, Amsterdam



Vincent van Gogh
Autoportrait avec chapeau de paille (1887)
Huile sur toile, 36 x 27 cm
Institute of Arts, Detroit



Vincent van Gogh
Autoportrait au chapeau de feutre gris (1888)
Huile sur toile, 44 x 38 cm
Van Gogh Museum, Amsterdam



Vincent van Gogh
Autoportrait à l'oreille bandée (1889)
Huile sur toile, 60 x 49 cm
© The Samuel Courtauld Trust,
The Courtauld Gallery London

Dans cette interprétation de l'œuvre *Portrait de l'artiste*, 1889 du Musée d'Orsay, associez chaque paragraphe à la perspective qui lui correspond.



Comme Rembrandt et Goya, Vincent van Gogh s'est fréquemment pris lui-même pour modèle ; on compte plus de 43 autoportraits, peints ou dessinés, en une dizaine d'années de travail. Comme ces maîtres du passé, il s'observe dans le miroir sans complaisance. Se peindre soi-même n'est pas un acte anodin : il s'agit d'une interrogation qui, souvent, débouche sur les vertiges de l'identité.

(paragraphe 1)



En choisir un

Perspective historique
 Perspective esthétique
 Perspective philosophique



Ainsi écrit-il à sa sœur : " Je recherche une ressemblance plus profonde que celle qu'obtient le photographe ." Et plus tard à son frère : " On dit et je le crois volontiers, qu'il est difficile de se connaître soi-même. Mais il n'est pas aisé non plus de se peindre soi-même. Les portraits peints par Rembrandt, c'est plus que la nature, ça tient de la révélation. "

(paragraphe 2)



En choisir un

Perspective historique
 Perspective esthétique
 Perspective philosophique



Cadré en buste, l'artiste se présente en veston, et non avec l'habituelle vareuse de travail. Tout concentre l'attention sur le visage. Ses traits sont durs et émaciés, son regard cerné de vert paraît intransigeant et anxieux. Les teintes dominantes, vert absinthe et turquoise clair, trouvent leur contrepoint dans leur couleur complémentaire, l'orangé feu, de la barbe et des cheveux. À l'immobilité du modèle s'opposent les courbes ondulantes de la chevelure et de la barbe, qui trouvent un écho amplifié dans les arabesques hallucinatoires du fond.

(paragraphe 3)



En choisir un

Perspective historique
 Perspective esthétique
 Perspective philosophique

En lisant le paragraphe ci-dessous, cliquez sur la phrase qui nous donne à la fois des indices sur l'état physique et psychologique de l'artiste.



Cadré en buste, l'artiste se présente en veston, et non avec l'habituelle vareuse de travail. Tout concentre l'attention sur le visage. Ses traits sont durs et émaciés, son regard cerné de vert paraît intransigeant et anxieux. Les teintes dominantes, vert absinthe et turquoise clair, trouvent leur contrepoint dans leur couleur complémentaire, l'orangé feu, de la barbe et des cheveux. À l'immobilité du modèle s'opposent les courbes ondulantes de la chevelure et de la barbe, qui trouvent un écho amplifié dans les arabesques hallucinatoires du fond.



(paragraphe 3)

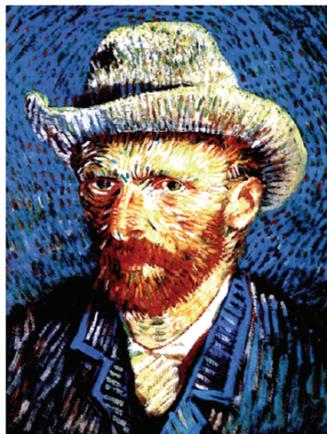
Observez attentivement ces quatre autoportraits de Vincent van Gogh. Dans quel tableau l'application des coups de pinceau nous informe-t-elle sur l'instabilité et la vulnérabilité psychologique de l'artiste?



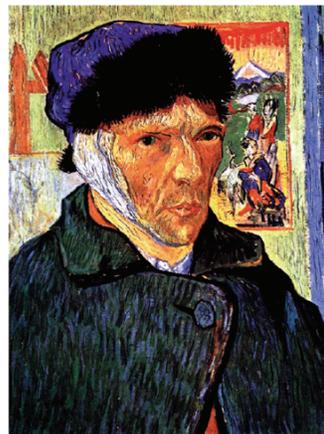
Autoportrait
à la pipe
(1886)



Autoportrait
avec chapeau de paille
(1887)



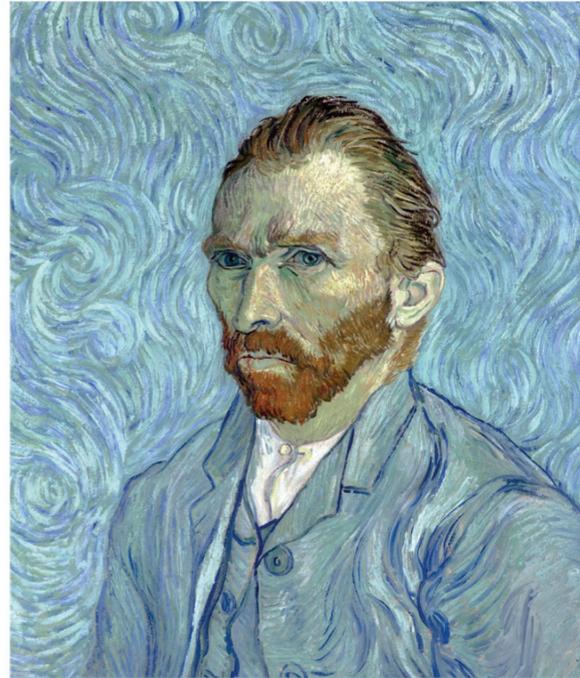
Autoportrait
au chapeau de feutre gris
(1888)



Autoportrait
à l'oreille bandée
(1889)



Vincent van Gogh,
photo, 1886



Vincent van Gogh,
autoportrait, 1889

Vincent van Gogh écrit à sa sœur :

« *Je recherche une ressemblance plus profonde que celle qu'obtient le photographe.* »

(paragraphe 8)

En comparant cette photographie de Vincent van Gogh et son autoportrait, par quels moyens l'artiste peintre pouvait-il exprimer *une ressemblance plus profonde* que le photographe à cette époque?

Sélectionnez les **deux réponses** qui s'appliquent.

- En utilisant l'instantanéité pour figer le modèle
- En utilisant la lumière pour créer des contrastes
- En utilisant la couleur pour représenter l'émotion
- En utilisant la ligne pour créer des formes expressives

Question B-7 (1 point)

Quels parallèles peut-on établir entre Vincent van Gogh et Narcisse?

Sélectionnez les **deux réponses** qui s'appliquent.

- Van Gogh et Narcisse sont tous deux séduits par leur beauté.
- Van Gogh et Narcisse ont tous deux connu une crise identitaire.
- Van Gogh et Narcisse tentaient tous deux de se connaître eux-mêmes.
- Van Gogh et Narcisse ont tous deux connu une quête interrompue par une mort prématurée.



Dans l'article suivant...



Isabelle Paré, journaliste québécoise pour *Le Devoir* enquête sur le Selfie.



Selfie-je?

[Accueil] / [Opinion] / [Chroniques]



Photo : zanariahsalam Saut périlleux depuis une tour de Kuala Lumpur, en Malaisie.
La soif de mise en scène n'a pas de fin pour les adeptes du « selfie » extrême.



Isabelle Paré
5 août 2016

Comme la migration des oies blanches, l'été ramène invariablement son avalanche de selfies, son tsunami de visages bronzés. Depuis que les vacances pointent le bout du nez, les égoportraits ont commencé à déferler sur les réseaux sociaux, devenus les baromètres de vacances réussies. La preuve par mille que le bonheur a posé ses pantoufles chez nous. Surtout le signe que, même en pause, l'Homo erectus reste soudé à son téléphone intelligent, devenu le tam-tam de son humeur du moment, son alter ego virtuel. « Voyez, j'y étais ! »

- 2 C'est d'ailleurs en voyage que le phénomène frappe le plus. Devant la tour Eiffel ou la statue de la Liberté, qui ne saurait succomber à la tentation d'y immortaliser d'abord son **minois** ? N'en déplaise au patrimoine de l'humanité, à l'ère du selfie, les chefs-d'œuvre doivent se contenter de l'arrière-plan. Le voyage n'étant plus de voir l'ailleurs, mais de se faire voir ailleurs. « Selfie-je ? »

Moi et mes clics

- 3 Beau sujet pour inspirer une psychanalyste. C'est d'ailleurs sur le phénomène que se penche Elsa Godart, thérapeute du divan, dans son dernier livre intitulé *Je selfie donc je suis*.
- 4 Le selfie, c'est d'abord l'ode au moment présent, avance la psychanalyste et philosophe. Pour l'auteure, il a introduit dans nos vies de mortels un changement de paradigme, avec la mise au monde d'un avatar virtuel et l'instantanéité des rapports.
- 5 « Le virtuel, c'est la mise en mouvement. On est pris dans ce mouvement de virtualité. On n'a pas le temps de se poser, de prendre de la distance, de réfléchir. C'est l'ici, moi, maintenant », dit-elle. En plus de changer notre rapport au temps, la construction des identités virtuelles a aussi changé notre rapport à la distance. « Nous sommes passés du lointain au très proche, et, pour la première fois, l'écran en deux dimensions, la machine, est devenu l'entremetteur de notre communication avec l'autre. Car le selfie est d'abord fait pour être vu, il devient le lien entre moi et l'autre », explique l'auteure.

Mortelle randonnée

- 6 La soif de mise en scène n'a d'ailleurs pas de fin pour les adeptes du selfie extrême, dont le dernier en liste a fait une culbute mortelle du haut d'une chute péruvienne, en juillet. C'est ce qui s'appelle **la mise en abîme** de soi-même en image, au propre comme au figuré. Disparaître en voulant immortaliser à jamais son image. Paradoxe suprême.
- 7 Ces « avatars » du moi à géométrie variable, mitraillés à la face du monde, plus que du narcissisme, ne révèlent-ils pas une grande marque de solitude ? soulève Godart. Dès lors qu'on interrompt ce qu'on fait pour se prendre en photo, c'est autant de temps qu'on ne consacre pas à la relation à l'autre ou au monde », relève la psychanalyste.

Dérive des mots

- 8 Pour la philosophe, la folie du moi pixélisé témoigne de l'émergence d'un nouveau langage, où le message ne passe plus par les mots mais par l'image. « Le but n'est plus de dire, mais d'être vu et de se construire une image. Une image dont l'auteur a le total contrôle et qui est constamment recomposée, arrangée. La subjectivité est totale », soutient l'auteure.

- 9 Le mode selfie fonctionne à l'émotion, à l'impact, au flash. Les personnes politiques — et même le pape ! — en raffolent. Plus besoin de discours, exit les arguments. Place aux contenants. Même les émoticônes, émotions préfabriquées sur mesure, évacuent le besoin d'exprimer nos émotions en nos propres mots, souligne Elsa Godart. Rapide, soit, mais éloquent ?
- 10 Je crois qu'on est de moins en moins dans une société du discours, de l'introspection, mais plutôt dans une société captive de la représentation. »

Crise existentielle

- 11 Le selfie est souvent perçu comme un acte égocentrique, le pur produit d'une société tournée vers son nombril. Elsa Godart, elle, y voit plutôt l'expression d'un averse besoin d'être rassuré par le regard de l'autre. Une version moderne du syndrome de la reine de Blanche-Neige, dont le miroir aurait été troqué pour un cellulaire. Ces nouvelles manies numériques révèlent une société en pleine crise existentielle, en quête de repères dans le brouillard du cyberspace. En ce sens, le selfie a quelque chose d'une pulsion adolescente, pense Godart, puisque sa valeur augmente dès qu'il est commenté, liké, partagé.
- 12 « Nous sommes à l'étape du miroir. Nous avons besoin du regard de l'autre pour nous construire et flatter notre propre ego », pense-t-elle.
- 13 À ça, plusieurs rétorquent que van Gogh, Frida Kahlo, Warhol et autres émules de l'autoportrait furent en leur temps des pionniers du selfie. Mais pour Godart, la différence fondamentale, c'est que les égoportraits d'aujourd'hui sont catapultés dans le firmament virtuel en moins de temps qu'il n'en faut pour écrire un texto, avec l'espoir de commentaires en retour.
- 14 « Quand exister est d'être vu, on entre dans un puits sans fond, pense-t-elle. Cette nouvelle humanité virtuelle, il nous reste à l'apprivoiser. On a besoin de recréer du " lien " car le virtuel nous éloigne de la réalité, du contact direct et sans fard avec l'autre. En ce sens, il y a une aliénation par l'écran. Pour que tout ne soit pas qu'illusion, il faut des rencontres de chair et d'os. »
- 15 Dis-moi, miroir, miroir, combien de clics ?

Isabelle Paré. « Selfie-je? ». *Le Devoir*. 5 août 2016.
<https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/477072/selfie-je>
(version adaptée).

Lors de l'évaluation en ligne, si vous placez la souris sur un mot en bleu, vous aurez accès à sa définition. Les mots définis pour ce texte sont les suivants :

minois : visage

la mise en abîme : Un procédé qui consiste à reproduire infiniment la même image ou la même situation.

Dans le premier paragraphe, afin d'accrocher le lecteur, quelles figures de style l'auteure emploie-t-elle pour souligner l'usage excessif des selfies?

« Comme la migration des oies blanches, l'été ramène invariablement son avalanche de selfies, son tsunami de visages bronzés. Depuis que les vacances pointent le bout du nez, les égoportraits ont commencé à déferler sur les réseaux sociaux, devenus les baromètres de vacances réussies. La preuve par mille que le bonheur a posé ses pantoufles chez nous. Surtout le signe que, même en pause, l'Homo erectus reste soudé à son téléphone intelligent, devenu le tam-tam de son humeur du moment, son alter ego virtuel. « Voyez, j'y étais ! »

(paragraphe 1)

- Métaphore, litote, oxymore
- Personnification, litote, comparaison
- Comparaison, métaphore, hyperbole

Dans le texte, la citation « **Je selfie donc je suis** » renvoie à la célèbre citation de René Descartes « **Je pense donc je suis** ».

Selon ce philosophe, la pensée en soi est une preuve d'existence. Comment le soi est-il perçu à chacune des époques?

Associez chacune des assertions à l'image qui lui correspond :

 <p>XVII^{ème} siècle</p>	 <p>XXI^{ème} siècle</p>

L'individu n'existe que par la validation du spectateur.

La conscience de soi est la conséquence d'une introspection.

La preuve de notre existence est validée par notre propre jugement.

La preuve de notre existence est validée par la pensée de l'autre.

Question B-10 (2 points)

En vous basant sur ces trois textes, complétez le tableau suivant.

Textes	Conséquence propre à chaque personnage	Ce qui est commun aux trois personnages
 <p>Prologue</p>	<p>Périr par l'admiration de son reflet</p> <p>Disparaître en voulant immortaliser son image</p> <p>Somber psychologiquement dans la quête de soi</p>	
 <p>Portrait de l'artiste</p>	<p>Périr par l'admiration de son reflet</p> <p>Disparaître en voulant immortaliser son image</p> <p>Somber psychologiquement dans la quête de soi</p>	<p>S'aimer à en mourir</p> <p>Vouloir passer à la postérité</p> <p>S'abîmer dans l'image de soi</p> <p>Exister à travers le regard d'autrui</p>
 <p>Selfie-je?</p>	<p>Périr par l'admiration de son reflet</p> <p>Disparaître en voulant immortaliser son image</p> <p>Somber psychologiquement dans la quête de soi</p>	



Dans le podcast suivant...



Mathieu Py, photographe, vidéaste et créateur sonore français questionne l'usage du selfie et de l'autoportrait.



Episode 14 : Narcisse, selfie, autoportrait



Mathieu Py.
« Episode 14 : Narcisse, selfie, autoportrait ». 18 novembre 2019.
<https://castbox.fm/episode/Episode-14-%3A-Narcisse%2C-selfie%2C-autoportrait-id2235188-id195408489?country=us>
(version adaptée)

Vous pouvez utiliser cet espace pour prendre des notes. Cette boîte ne sera pas notée.

Cette boîte ne sera pas notée.

Quelle est la perspective de l'auteur à propos de l'autoportrait et du selfie?

- L'autoportrait permet l'introspection mais pas le selfie.
- L'autoportrait situe le sujet dans un décor et non le selfie.
- L'autoportrait offre une représentation esthétique à l'inverse du selfie.

Question B-12 (1 point)

Narcisse, selfie, autoportrait

Quelle idée de ce podcast peut résumer la problématique des textes précédents?

Dans le lac, dans le miroir, dans l'objectif photographique du téléphone intelligent

et de l'appareil photo,

le reflet transmis est attrayant et instantané
c'est l'image de soi que l'on voit et non le vrai soi
le message passe par l'image plus que par les mots

Question B-13 (12 points)
Communication écrite créative

Temps suggéré : 20 minutes

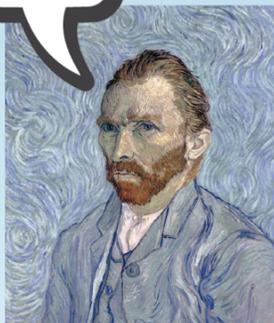
Vous serez évalué-e sur votre capacité à :

- *exprimer votre pensée créatrice ainsi que votre pensée critique et réflexive;*
- *démontrer votre pensée de manière cohérente en fonction du format choisi;*
- *présenter votre communication selon une perspective unique;*
- *vous exprimer dans un langage qui respecte les conventions linguistiques tout en tenant compte du registre choisi.*

Maintenant que vous avez lu ou écouté ou visionné les textes précédents, choisissez l'une des deux options afin de développer votre communication écrite créative.

Votre communication peut, par exemple, prendre la forme d'un blogue, d'une chanson, d'un essai, d'une narration, d'une nouvelle, d'un poème, d'un slam, d'un texte de podcast, ou autre. Ne faites pas de texte argumentatif. Visez l'originalité!

« On dit, et je le crois volontiers, qu'il est difficile de se connaître soi-même. »



« SELFIE, SELFIE, DIS-MOI QUI EST LA PLUS BELLE? »



Réflexion

1. Afin d'être prêt·e pour cette évaluation, ...

(Sélectionnez les réponses qui s'appliquent.)

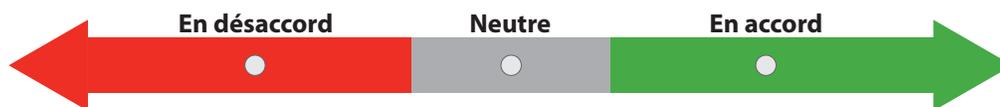
- je me suis préparé·e auparavant en classe
- je me suis préparé·e avec mes pairs
- je me suis préparé·e seul·e
- je ne me suis pas préparé·e
- autre

je me suis préparé·e ...

- en complétant l'évaluation type
- en regardant les vidéos qui présentent l'évaluation
- en consultant les barèmes de notation
- autre

2. Cette évaluation m'a permis de démontrer mes compétences en littératie :

J'étais capable de comprendre les textes.



J'étais capable de communiquer à l'écrit.



3. **Cette évaluation m'a permis de démontrer les compétences suivantes :**

(Sélectionnez les réponses qui s'appliquent.)

- La communication
- La pensée critique et réflexive
- La pensée créatrice
- L'identité personnelle et culturelle positive
- La conscience de soi et la responsabilité personnelle
- La conscience et la responsabilité sociales

4. **J'ai dû relever des défis dans le cadre de cette évaluation.**

- Oui
- Non

Les défis que j'ai dû relever sont :

(Sélectionnez les réponses qui s'appliquent.)

- la compréhension des textes
- l'utilisation de la plateforme
- la durée de l'évaluation
- la longueur des communications à l'écrit
- le niveau de difficulté de l'évaluation

5. **Ce que je retiens après avoir complété cette évaluation ...**

6. **Avez-vous des commentaires à partager à propos de l'évaluation?**

Tous les efforts raisonnables ont été faits pour contacter les détenteurs des droits d'auteur de tous les documents dans cette évaluation (les textes écrits, les vidéos, les extraits audio, les photographies, les graphiques et les illustrations, etc.).